



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

LA BASE ADRESSE NATIONALE

ETAT DES LIEUX – MARS 2021

INTERVENANTS :
JÉRÔME DESBOEUF, ETALAB
MATTHIEU LE MASSON, IGN

Rappels sur le projet BAN

La base adresse nationale (BAN) est une base de données ayant vocation à réunir l'ensemble des adresses géolocalisées du territoire national. Elle est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration.

Elle fait partie du service public des données de référence.

Service numérique d'usage partagé et infrastructure socle sur laquelle sont adossées de nombreuses politiques publiques, elle fait partie du système d'information et de communication de l'État et est à ce titre placée sous la responsabilité du Premier ministre.

Son pilotage est assuré par la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM), qui est chargée d'en définir les modalités de gouvernance et de fonctionnement (à la suite d'une décision du Premier ministre).

Sa construction est assurée grâce à de nombreux partenaires, et en premier lieu par les communes, seules autorités compétentes en terme d'adressage.

Pourquoi et comment gérer les adresses de ma commune ?

Un véritable enjeu de souveraineté pour la France et ses territoires

La **création des voies et des adresses** en France est du **ressort des communes**, via le conseil municipal.

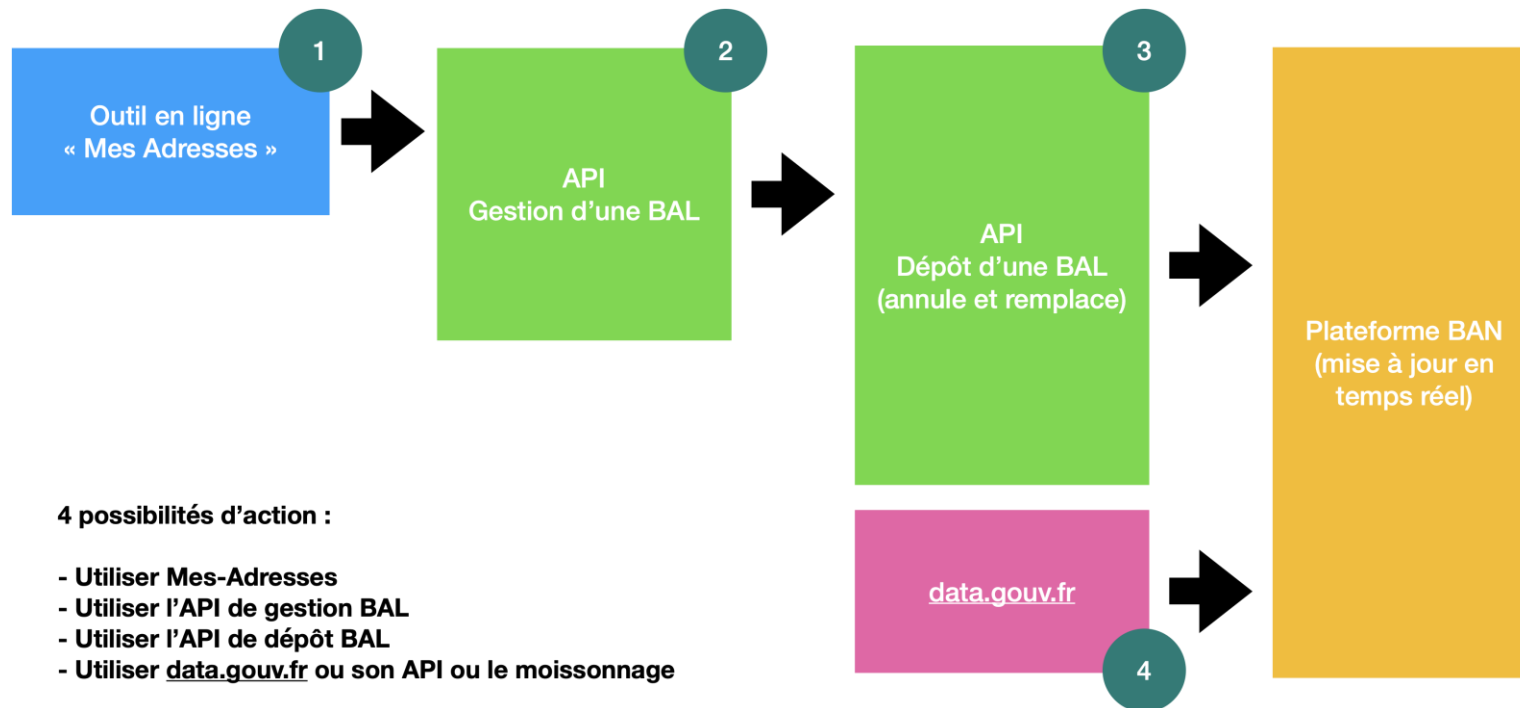
Pour qu'elles puissent exprimer pleinement cette compétence, il est proposé aux communes de mettre en place un **fichier répertoriant l'intégralité des voies et des adresses** présentes sur leur territoire, une **Base Adresse Locale**.

Des outils, dont certains sont **libres, gratuits et ne nécessitant aucune compétence technique**, vous permettent de créer et administrer **vous-même** votre **Base Adresse Locale**, que vous soyez élu ou agent municipal habilité.

Ces adresses sont celles que l'on retrouvera dans la **Base Adresse Nationale**.

Elles seront conformes aux besoins des **différents acteurs**, comme par exemple **les secours** ou les opérateurs en charge du **déploiement de la fibre optique**.

Contribuer à la BAN (1/2) – environnement Etalab



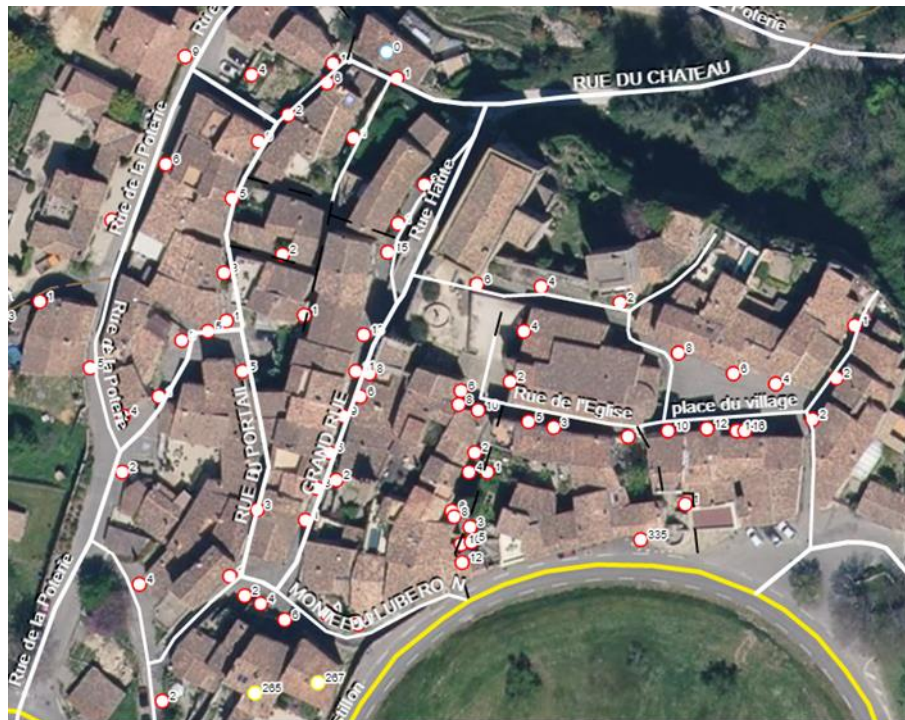
Contribuer à la BAN (2/2) – environnement IGN

Guichet adresse v3.1 déployée depuis le 20 février 2021

Orienté « Mairie d'abord »

- Intègre la fonctionnalité d'import massif d'un projet d'adressage au format BAL
- Flags: information sur la source, avec priorité donnée à la mairie
- Vue simplifiée « Mairie » avec filtre sur les données de référence
- Double export des données/double « vue »:
 - Export « complet » (multisource, multiposition)
 - Export « mairie »

Prévision version 3.2 : Exports BAL



Utiliser la BAN

Les informations fournies par les mairies arrivent toutes dans la BAN, quel que soit le chemin suivi...

Télécharger les données (adresse.data.gouv.fr)

- .csv des données « Adresses »
- export de l'API IGN BAN

Consulter les données (adresse.data.gouv.fr, Guichet Adresse, Géoportail...)

- Flux WMS/WFS BAN Geoportail
- adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale

Géocoder

- Nouveau géocodeur Geoportail
- Géocodeur API Adresse (geo.api.gouv.fr) – moteur addok

Un peu d'avenir

- Dites-le nous une fois de l'Adresse
- Projet de loi 4D – Article 42 – Amendements et projet de décret
- Atelier « Identifiants »
- Filiaire de voies
- Lien avec le bâti
- Lien avec le parcellaire cadastral
- Signalements – suggestions de modification